

## Communiqué de presse Informations réglementées<sup>1</sup>

le 6 décembre 2010

**Presse**  
Katelijn Bohez  
T +32 56 23 05 71

**Investor Relations**  
Jacques Anckaert  
T +32 56 23 05 72

## Bekaert : vif succès pour l'emprunt obligataire Clôture anticipée de la période de souscription de l'emprunt obligataire de €100 millions

Bekaert a annoncé le 2 décembre 2010 un emprunt obligataire à 8 ans d'un montant total minimum prévu de € 100 millions sous la forme d'une offre au public en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Suite au vif succès rencontré, la période de souscription de l'emprunt obligataire sera clôturée anticipativement le 7 décembre à 18:00 heures CET, comme convenu entre l'émetteur et les *joint lead managers* BNP Paribas Fortis et KBC Banque.

Le montant nominal total des obligations qui seront émises le 23 décembre 2010 a été fixé à € 100 millions. Le produit-net de l'emprunt s'élève à €99 880 000.

Plus d'informations sont disponibles dans le communiqué de presse publié par Bekaert le 2 décembre 2010 et dans le Prospectus disponible sur le site [www.bekaert.com](http://www.bekaert.com) en auprès des *joint lead managers*<sup>2</sup>.

### Profil

Bekaert ([www.bekaert.com](http://www.bekaert.com)) est au niveau mondial leader technologique dans ses deux compétences de base: la transformation avancée des métaux ainsi que les matériaux et les revêtements avancés et leader de marché des produits tréfilés et de leurs applications. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale ayant son siège en Belgique et qui emploie plus de 25 000 personnes de par le monde. Au service de ses clients dans 120 pays, Bekaert poursuit une croissance durable rentable dans toutes ses activités et réalise un chiffre d'affaires global de €3,3 milliards en 2009.

<sup>1</sup> Les informations contenues dans le présent communiqué de presse concernent des informations réglementées au sens de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

<sup>2</sup> Le prospectus d'émission et de cotation (le "**Prospectus**") rédigé en anglais, composé de la note d'opération (la "Note"), du document d'enregistrement et du résumé, tous datés du 2 décembre 2010 et approuvés par la "Commission de Surveillance du Secteur Financier" à Luxembourg à cette même date, ainsi que le résumé en français et en néerlandais sont disponibles auprès de Bekaert (NV Bekaert SA, President Kennedypark 18, BE-8500 Kortrijk, Belgique), aux guichets de toute agence **BNP Paribas Fortis** ou **Fintro**, par téléphone au 02 433 40 32 ainsi que sur le site [www.bnpparibasfortis.be/emissions](http://www.bnpparibasfortis.be/emissions); et aux guichets de toute agence **KBC**, par téléphone au numéro 078 15 21 54 ainsi que sur le site [www.kbc.be/obligations](http://www.kbc.be/obligations), et sur le site de Bekaert [www.bekaert.com](http://www.bekaert.com) (rubrique *investors*).